

Direction Générale

Béthune, le 21/05/2019

Le directeur général

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Voies
navigables de France



Objet : Mise en œuvre du projet d'établissement

Référence : IS700-1900342

Affaire suivie par : Corinne de La Personne – Directrice des ressources humaines et des moyens

Dans le cadre de notre projet collectif « Ensemble, modernisons VNF », il va vous falloir poursuivre la modernisation du service public dont nous avons la charge pour répondre aux attentes de notre pays sur les trois piliers écologique, social et économique du développement durable.

Je vous demande d'être particulièrement vigilant pour maintenir, dans ce cadre, un dialogue de qualité avec chacun de vos agents sur la finalité et les modalités des évolutions bien sûr mais aussi sur les impacts des projets que vous portez. Il est indispensable que les aspirations personnelles de chacun d'entre eux soient prises en considération et que les meilleures solutions soient trouvées pour les agents, pour le service et pour l'ensemble des usagers et partenaires de la voie d'eau.

Dans cet esprit, je souhaite que l'établissement se dote d'une commission nationale et de commissions locales de suivi des cas individuels à l'instar de la commission sociale de suivi des maisons de service mise en place en 2016. Ces commissions auront pour vocation d'analyser les situations individuelles des personnels en cas de difficultés financières liées à la modernisation de l'établissement afin de définir les mesures adaptées à chacune des situations. La commission nationale, que je présiderai, sera saisie par vos soins lorsqu'aucune solution n'aura pu être trouvée par la commission locale. Dans ce cadre, je vous demande qu'aucune mobilité géographique ne soit imposée après discussions et propositions faites aux agents. Une instruction viendra préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces commissions.

Je vous remercie de vous engager personnellement, et avec l'ensemble de votre encadrement, dans la mise en œuvre de ce projet collectif qui vise à garantir un avenir solide et pérenne pour la voie d'eau et ses multiples usages dans notre pays.



Thierry GUIMBAUD